

# DOSSIER

## Budget : la commune continue à investir malgré les contraintes

Adopté lors du Conseil Municipal du 27 mars dernier, le budget communal s'équilibre pour l'année 2017 en recettes et dépenses de fonctionnement à 6 362 860,00 € et en recettes et dépenses d'investissement à 5 260 552,31 €. La Commune continue d'investir mais est de plus en plus contrainte dans ses dépenses face à une diminution drastique de ses recettes.

### Des dotations de l'état qui ont pratiquement disparues

Parmi les recettes qui ont diminué, les plus importantes baisses viennent des services de l'Etat.

Pour exemple, en 2013, la Dotation Globale de Fonctionnement pour la Commune s'élevait à 427 051 €, elle est pour 2017 à 33 700 €. Pour faire face, la commune rationalise au maximum ses dépenses de fonctionnement tous les ans.

### Les mêmes taux d'imposition depuis 1997

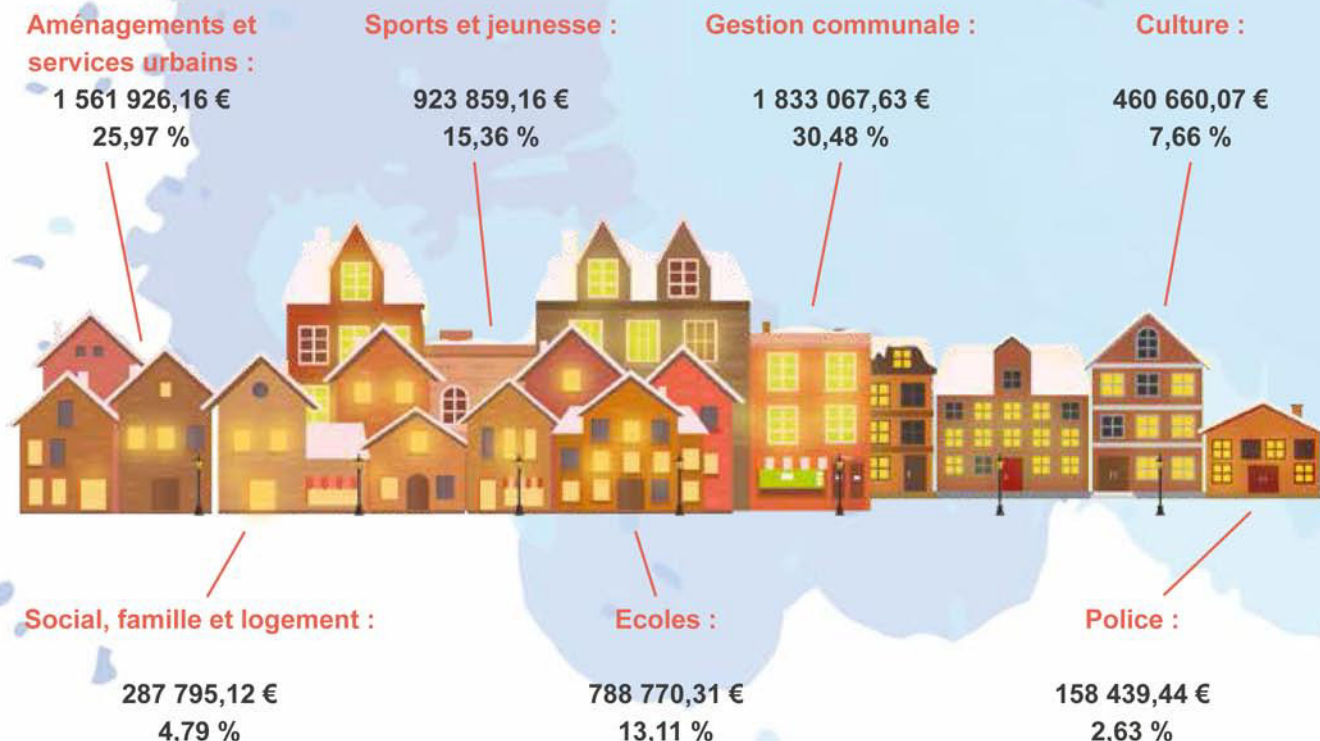
Malgré ces chiffres et conformément aux engagements pris par la majorité municipale, les taux d'imposition ont été maintenus au même niveau depuis 20 ans. Avec des taux de taxe d'habitation à 6,89 %, de taxe foncière à 20,34 % et de taxe

foncière non bâti à 31,70 %, la Commune de Cormelles le Royal pratique des taux d'imposition parmi les plus bas de la Communauté Urbaine de Caen la Mer.

### Des subventions aux associations maintenues

En 2017, la Commune consacrera près de 288 900 euros pour des subventions à destination du CCAS, des associations cormelloises et d'associations locales de solidarité. Les associations sportives cormelloises ont ainsi bénéficié de 44 750 € pour soutenir leurs activités.

## Répartition des dépenses réelles de fonctionnement d'un montant de 6 014 517,89 € (Compte administratif 2016)



## Les principales dépenses d'investissement

Conformément à la prospective budgétaire qui avait été réalisée en début de mandat, la commune va réaliser les investissements programmés pour les 6 ans.

Quelques exemples :

### La réfection des courts de tennis 135 000 €

Deux courts vont être complètement refaits au niveau du stade, le 3<sup>ème</sup> sera rénové. Un sol en résine sera installé, l'ensemble des clôtures sera refait. Pour les deux cours réhabilités, l'orientation sera changée pour le confort des joueurs.



### L'aménagement des nouveaux ateliers municipaux 1 500 000 €

De plus de 1600 m<sup>2</sup>, le futur bâtiment qui regroupera l'ensemble des services municipaux est situé au 9/11 rue des métiers. Il s'agit d'un bâtiment industriel racheté par la Commune et qui est actuellement réaménagé.



### La place du Commerce 1 300 000 €

Le projet a été présenté lors du dernier écho de la vallée. Le réaménagement complet de la place a pour but de rendre le cœur de bourg plus accessible et attractif.



## Les dépenses de fonctionnement en 2017

